

Avec ces 15 pages cette lettre est trop volumineuse ; Elle est devenue « DOSSIER »
Nous avons fait le choix de votre compréhension, de votre intérêt, de votre soutien.

SOMMAIRE

[Page 02](#) une campagne d'opinion pourquoi ? comment ?

■ Les Banques

[Page 03](#) BPCE – Natixis - CIFG

[Page 04](#) Banque populaire

[Page 05](#) Caisse d'Épargne

[Page 06](#) Crédit Agricole

[Page 07](#) Crédit Mutuel

[Page 08](#) Banque postale

■ Les Mutuelles

[Page 09](#) Les Sgams Covéa et Sferen, Comité des entreprises d'assurance

[Page 10](#) Groupama - MGEN

[Page 11](#) GMF- MAAF

[Page 12](#) MMA - Matmut

[Page 13](#) Macif

[Page 14](#) Maif

■ [Page 15](#) ♦ **Ap2E** ♦ **Voyage de réflexion en Chine « Quel 21e siècle pour la planète ? »** 25 jours de découverte et de réflexion

♦ Des territoires équitables ?

Rencontre-Formation avec les élus et responsables associatifs

♦ Le Labo de l'Économie Sociale et Solidaire ♦ Elections Régionales : appel aux candidats

♦ [Le Guide de l'Économie Equitable](#)

Ap2E

« **Agir pour une Economie Equitable** »

a vocation à mettre en lien ceux qui ne l'ont jamais été naturellement auparavant pour partager des points communs permettant un large consensus pour agir ensemble, dans le respect de la diversité des engagements politiques, religieux, syndicaux, associatifs de chacun.

Ap2E

« **Agir pour une Economie Equitable** »

a vocation à rassembler des citoyennes et citoyens qui souhaitent au delà de leur citoyenneté politique, exercer une citoyenneté économique dans le cadre d'une démocratie participative.

Ap2E

« **Agir pour une Economie Equitable** »

a vocation à mettre à leur disposition des outils pour agir très concrètement seuls ou ensemble avec des méthodologies d'actions qui ont fait leur preuve en direction des responsables politiques, économiques, associatifs

CONTACTS Tél 0.681.741.013

Sylvie Mayer

solidaire@gabrielperi.fr

Jean Pierre Caldier

ap2e@orange.fr

150 millions de clients ou sociétaires français pour les banques et les assurances coopératives et mutualistes fondées sur les principes

• 1 personne = 1 voix,

• la primauté de l'humain sur le capital et la spéculation

<http://sites.google.com/site/ap2ebancassurance/>

Face aux crises financière, économique, sociale, environnementale, avec leurs 61 millions de sociétaires, 480.000 salariés, 160 milliards de fonds propres, 60% des dépôts bancaires, 1672 milliards d'encours de collecte - 1188 milliards d'encours de crédit (1) elles jouent un rôle considérable en France. Par leurs principes fondateurs et leurs statuts elles sont acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Leur noms sont très connus : 4 banques (Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisses d'épargne), 8 assurances principales (GMF, Groupama, Maaf, Macif, Maif, Matmut, MMA, Mgen). Il est temps que tous ceux qui réclament la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, interpellent ses 12 principaux dirigeants pour qu'ils réagissent d'une seule voix au nom de leur 150 millions de clients/sociétaires.

Au fil des sondages, des votes et des abstentions, nous constatons que les Français perdent l'espoir de changement avec les partis politiques, les organisations syndicales et les 18 associations représentatives.

• L'Économie Sociale et Solidaire peut montrer sa réelle capacité à participer à une alternative. C'est la première mission des 5 Présidents de BPCE (Banque Populaire - Caisse d'Épargne), du Crédit Agricole, de Groupama, de Covéa (Gmf - Maaf - Mma), de Sferen (Macif- Maif - Matmut) avec respectivement 37, 26, 16, 10 millions, et 10 millions de clients sociétaires.

• Accompagnés d'une poignée de 350 dirigeants nationaux dont 43 femmes soit 12% de parité, ils ont aussi la responsabilité de répondre aux nouvelles aspirations des Françaises et des Français.

• 150.000 élus ont été source d'innovations importantes et permanentes pour répondre aux besoins des sociétaires qu'ils représentent, selon un système de démocratie délégataire. Aujourd'hui ils doivent être les premiers acteurs à l'initiative d'une autre économie, une économie équitable, et de la nouvelle démocratie participative auxquelles aspirent désormais les Françaises et les Français.

La bancassurance coopérative et mutualiste en imitant le secteur capitaliste, s'est éloignée à des degrés divers, des principes de transparence, de solidarité, de démocratie, de non lucrativité qui étaient son âme.

- Faut-il pour cela tourner le dos à ce système de bancassurance qui a été innovant, solidaire et acteur du développement de notre pays ?

- Faut-il chercher à renouveler ses pratiques, trouver des nouvelles formes de vie coopérative et mutualiste dépassant la démocratie délégataire, dans la politique, comme dans l'économie ?

Au printemps refleurissent les assemblées générales de nos banques et assurances

- Sociétaires, combien serons-nous à y participer ? Comment choisirons-nous nos représentants qui vont prendre les décisions stratégiques. Comment aurons nous été préalablement informés des décisions que nous aurons à prendre ?

- Combien de femmes seront élues dans les conseils d'administration, alors que le Parlement décide la parité dans les sociétés cotées en bourse ?

- Comment l'argent que nous déposons dans les banques mutualistes et coopératives sera-t-il placé ? Servira-t-il au logement social ? Au développement local ? A la préservation de l'environnement ?

- Sera-t-il placé dans la finance solidaire ou contribuera t-il à de nouvelles aventures spéculatives ? Quels nouveaux placements pour nos mutuelles de santé et d'assurance ?

Nous recevons de nombreuses informations de sociétaires qui se sentent exclus des décisions. Trop de structures échappent aux décisions collectives. 350 personnes dirigent une multitude de structures et cumulent jusqu'à 14 mandats, 5 personnes sont à la tête d'empires sans réels contre pouvoirs.

Toutes ces questions devraient trouver des réponses dans nos assemblées

Soyons y présents et actifs !

Participez à la campagne d'opinion 2010 – 2011 que nous vous proposons

(1) banques seulement Jean Pierre Caldier - Sylvie Mayer

CONTACTS

Tél 0.681.741.013

Sylvie Mayer

solidaire@gabrielperi.fr

Jean Pierre Caldier

ap2e@orange.fr

une campagne d'opinion 2010 - 2011...

Pourquoi ?

Nous avons besoin de banques et de mutuelles citoyennes et équitables

10 PROPOSITIONS pour plus de démocratie, vers une économie équitable, vers une gouvernance des banques coopératives et des mutuelles plus coopérative et mutualiste.

■ DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Mise en place à demander par une résolution en assemblée

1. Assurer une réelle représentation des sociétaires des salariés, des clients dans l'organe central

2. Donner le pouvoir de décider des orientations

stratégiques aux sociétaires : « référendum coopératif mutualiste ».

3. Créer par les statuts ou la loi des « observatoires de la gouvernance coopérative/mutualiste », à tous les niveaux (Groupes de sociétaires tirés au sort avec mission d'informer régulièrement sur la tenue des engagements et le respect de l'éthique.)

4. Mentionner dans une délibération de l'assemblée ou dans les statuts

a. les éléments informatifs obligatoires à adresser aux sociétaires avant une assemblée

b. des modalités de campagnes de candidature pour les élections aux conseils ou bureaux (présentation des candidats et envoi de documents)

■ VERS UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE

5. Décider des missions et instruments financiers

autorisés pour une banque ou une mutuelle de l'ESS, mentionner expressément l'interruption des activités de compte propre et de produits dérivés "un référendum coopératif /mutualiste"

6. Préciser un pourcentage d'investissements sociaux, solidaires, équitables à réaliser comme dans le logement. 10% à 20% ? (Délibération d'assemblée)

7. Rétablir par la loi ou un auto-engagement une obligation de financement des PELS (Projets locaux de solidarité)

■ VERS UNE GOUVERNANCE PLUS COOPÉRATIVE ET MUTUALISTE

Auto décision des dirigeants , demande des sociétaires, législation..

8. Appliquer la loi NRE (Nouvelles régulations économiques), loi d'information citoyenne, à toutes les entités d'un groupe Une loi devrait prochainement imposer cette obligation aux entreprises de plus de 500 collaborateurs

9. Limiter les rémunérations par structure et le cumul des rémunérations dans un groupe. Cf plafonnement du cumul des indemnités des élus politiques (loi du 25 février 1992)

10. Introduire un plan progressif de mise en place de la parité et limitation des mandats

-parité dans les conseils à tous les niveaux.

-limitation à deux mandats électifs simultanés

-limitation à deux mandats de représentation d'une structure dans une autre structure.

Coopératives et mutuelles de banque et d'assurance crise de démocratie ? Comment en est-on arrivé là ?

Par absence de contre pouvoir donc de démocratie ?
Par abus de démocratie délégataire ?

Par détournement des principes coopératifs et mutualistes avec la création de centaines de structures cotées en bourse ou non mais échappant de fait à tout contrôle des sociétaires et des citoyens ?

L'économie sociale et solidaire peut contribuer à la transformation de l'économie en combinant démocratie représentative, démocratie économique et démocratie sociétale et donnant des contre-pouvoirs aux citoyens. Les sociétaires, coopérateurs, mutualistes doivent intervenir pour qu'elle retrouve ses principes de solidarité, hors des schémas capitalistes. Vous en avez le pouvoir. Le souhaitez vous, le voulez vous ?

Nous vous soumettons dix propositions pour agir.

Comment agir

Nous proposons à chacune et chacun

-des 21 millions de Françaises et des Français sociétaires des Groupes Crédit Agricole, Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit mutuel,

-aux 39 millions mutualistes des groupes Groupama, Mgen, Maaf, Mma, Azur GMF (regroupés dans la Sgam Covéa), et la Macif, Maif, Matmut (regroupés dans la Sgam Sferen)

-aux élus des collectivités locales,

■ de poser un certain nombre de questions

- immédiatement par courrier,
- ou lors de vos prochaines réunions de sociétaires ou mutualistes

■ de demander expressément l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée statutaire d'un certain nombre de points pour que des décisions soient prises

■ de vous engager, de vous organiser collectivement pour proposer, si nécessaire, des candidatures alternatives dès 2011.

- En cas de silence de vos élus sur vos questions et demandes, n'hésitez pas à demander des rendez-vous pour tenter un dialogue.
- Le dialogue vous est refusé,

Faites le nous savoir à l'aide du questionnaire

«**ma banque ou mon assurance** coopérative ou mutualiste **refuse le dialogue**»

à votre disposition sur le site

<http://sites.google.com/site/ap2ebancassurance/>

Comment agir...en quelques minutes

Utilisez la proposition de lettre spécifique à votre banque ou assurance à télécharger sur le site

<http://sites.google.com/site/ap2ebancassurance/>

Vous avez une difficulté avec le questionnaire, écrivez nous ap2e@orange.fr

Merci aux services de presse de Banque Postale, du Crédit Agricole, du Crédit Coopératif, du Crédit Mutuel qui ont répondu professionnellement à nos demandes.- Ne remercions pas ceux qui n'ont pas répondu.

Banques coopératives



Juillet 2009 naissance

« Les assemblées générales ... de la Caisse nationale des Caisses d'épargne et de la Banque fédérale des Banques populaires ont entériné ... la création du nouvel organe central commun aux deux banques, baptisé BPCE ... Les deux réseaux ... resteront distincts, avec des politiques commerciales propres. » AFP

Les deux banques ont été créées par la loi. La loi a décidé de la nouvelle banque BPCE. 36 millions de Français sont concernés dont 7 millions de sociétaires, propriétaires avec pouvoir de décision selon le principe des coopératives: **1 personne = 1 voix** Nos Parlementaires en ont décidé démocratiquement, sans consultation des 7 millions de sociétaires concernés :

- aucune condition pour permettre la construction d'un outil de financement basé sur les valeurs coopératives et Mutualistes
- aucune mention d'orientations pour la satisfaction des besoins en crédit pour une économie respectueuse du développement durable : préservation de l'environnement, soutien au développement local, au logement social, à la sécurité de l'emploi, à l'économie sociale,
- aucun objectif de la protection de l'épargne populaire sans visée spéculative.

« Fidèle aux valeurs coopératives des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne, **BPCE** s'appuie sur l'ensemble de ses réseaux pour promouvoir une société entreprenante et solidaire. » (source sites web).

De fait, - une seule personne est présidente des trois sociétés de tête du groupe **BPCE**. - Un conseil de surveillance de 20 membres (18 hommes 2 femmes) fixe et contrôle les orientations. Un Comité de direction (9 membres / 9 hommes) dirige.

BPCE

Sont concernés:

La DEMOCRATIE : 36 millions de clients ,
7 millions de sociétaires - 110.000 salarié-e-s

CAISSE EPARGNE

17 caisses régionales – 287 caisses locales
3,7 millions de sociétaires - 27 millions de clients
4780 agences - 52000 collaborateurs

BANQUE POPULAIRE

20 banques régionales
3,4 millions de sociétaires - 9,4 millions de clients
3370 agences - 44380 collaborateurs

NATIXIS filiale commune - 22000 collaborateurs



filiale cotée en bourse, a échappé au contrôle de 7 millions de Français

Natixis, société anonyme hors circuit et contrôle direct des coopérateurs a été la filiale commune des 7 millions de coopérateurs des Caisses d'Épargne et Banques Populaires, **17/11/2006** assemblée générale constitutive « Les Caisses d'Épargne et le Groupe Banques Populaires se trouvent dotés d'un accès au « marché » grâce à une société qui figure parmi les premières capitalisations boursières de la place de Paris et parmi les plus grandes banques européennes. »

« Implanté dans 68 pays et fort de 24.000 collaborateurs, Natixis est le partenaire bancaire de ceux - entreprises et institutionnels - qui construisent le monde de demain. Pour eux, les experts de Natixis interviennent dans cinq domaines complémentaires (la banque de financement et d'investissement, la gestion d'actifs, le capital investissement et la gestion privée, les services et la gestion du poste clients).»

source Natixis

Le tonneau des Danaïdes

Valeur de l'action Natixis

12/2006 valeur 19,55 €,

03/2009 valeur 00,91 €. soit la division par 30 de leur épargne

11/2007 Obligation de racheter CIFG

aux États Unis et de le recapitaliser pour 1,5 milliard d'euros.(encadré ci-dessus)

Juin 2008 : 3,7 milliards d'€ sont apportés en comptes courants par la Caisse d'Épargne et Banques Populaires

09/2008 capitalisation des 3,7 milliards

12/2008 apport complémentaire : 1,9 Mrds

02/2009 exercice 2008 perte de 2,8 Mrds €

Le 26 Février 2009 un communiqué chiffre les actifs « **GAPC** » (Gestion Active des

Portefeuilles Cantonnés), à 31 milliards. Leur

gestion a été cantonnée dans une structure

interne. Au 31/12/2008 les capitaux propres

de Natixis étaient de seulement 15,6 Mrds €..

NATIXIS: REMUNERATIONS décision du 13 12 2006

Conseil de surveillance Président 285 000 euros/an

Enveloppe pour l'ensemble du conseil 500.000 euros/an

Directoire Président de 350.000 à 980.000 euros/an

Directeur général 600.000 à 1.680.000 euros/an

Membre 1 directoire de 450.000 à 1.125.000 euros/an

Membre 2 directoire de 450.000 à 1.125.000 euros/an plus « stock option »

Président 190.000 – autres 125.000

Source: 31/3/2007 Charles Milhaud Président du Conseil de Surveillance et Philippe Dupont

Président du conseil d'administration



pour spéculer ?

C'est l'un premiers rehausseurs de crédit aux États-Unis, chargés de transformer les créances hypothécaires risquées (les subprimes) en placements recevant la meilleure notation financière, soit AAA.

Créé en mai **2002** dans l'État de New York, et installé depuis octobre **2007** aux Bermudes.

2004, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, son premier grand actionnaire,

lui accorde pour **200** millions de \$ de prêts. En

2006, la CNCE a apporté CIFG à Natixis dès sa création

2006, les encours de créances garanties par CIFG ont doublé, de 25 milliards à 53 milliards d'€.

01/2007, les dirigeants de Natixis se rendent compte du risque pris,

mais il faut attendre septembre pour que soit donné un mandat à la banque Lazard pour trouver un acquéreur.

Tous les investisseurs contactés refusent .

20/11/2007 Banque Populaire et Caisse

d'Épargne, contraintes de racheter **CIFG**, et de

recapitaliser pour 1,5 Mrds L'encours de CIFG a été

chiffré à 70 milliards d'euros par Nicolas

Merindol, directeur des Caisses d'épargne et de

Natixis Asset Management (audition officielle)

Ap2E PROPOSITION N°09.

Limiter les rémunérations par structure et le cumul des

rémunérations dans un groupe, par décision des assemblées générales Cf plafonnement du cumul des indemnités des élus politiques (loi du 25 02/1992)



Banque Populaire

la Banque de ceux qui entreprennent leur vie

■ Chiffres clés

-18 caisses régionales

-3,4 millions de sociétaires.

Un onglet leur est destiné dès la première page du site

- 9,4 millions de sociétaires & clients soit 36,7 % de sociétaires

-Conseil de surveillance 19 membres **voir encadré**

-Comité de direction 15 membres **voir encadré**

-40.500 salariés soit 1 pour 232 clients

-20,2 milliards de Fonds propres (2008)

-165 milliards d'épargne pour 136 milliards de crédits

le site : <http://www.banquepopulaire.fr>

■ Activités :

Banques – affacturage – assurances - immobilier *voir encadré*

■ **Pays** : France, et 45 pays dans le monde

■ Histoire

1878 – 1998 : coopérative et solidarité

1878 Création de la première Banque Populaire à Angers

1917 Les Banques Populaires adoptent le statut de sociétés

coopératives : les sociétaires en sont les propriétaires. Leur objectif est de favoriser le crédit au commerce, aux petites et moyennes entreprises. **2010 Qu'en est-il advenu ?**

1921 Création de la Caisse Centrale pour centraliser et placer les excédents de trésorerie du réseau. Les 74 Banques Populaires deviennent solidaires financièrement.

1929 Création de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, (association loi 1901). Ses missions : contrôle, coordination, animation collective et représentation.

1950 Création de la Confédération Internationale du Crédit Populaire, qui est agréée comme membre du Conseil Économique et Social des Nations Unies.

1970 Partenariat avec l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires.(ACEF) 350.000 adhérents

1974 Création de la **CASDEN** (1.341.000 sociétaires et 5,55 milliards de dépôts) : banque coopérative des personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Culture. Elle adhère au CCOMCEN (Comité de

Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale). A ce titre **elle a été entraînée dans le désastre de la CAMIF pour 5 à 10 millions d'€.**

Aujourd'hui 1998 – 2009 l'aventure capitaliste

1998 Acquisition de **Natexis SA** société cotée en bourse.

2001 La Chambre Syndicale est transformée en Banque Fédérale (**BFBP**) et devient une société anonyme. Elle **échappe au principe coopératif 1 personne = 1 voix**. Elle définit la stratégie du Groupe, le représente et contrôle ses activités. (34 personnes la dirigent)

2003 Rapprochement avec le **Crédit Coopératif** leader de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, PME-PMI). Le Crédit coopératif n'est pas une filiale, mais actionnaire de BPCE.

• **Pourra-t-il conserver sa spécificité et grandir ?**

Il détient aussi 33,94% de la Banque Edel, en association avec le groupement des magasins Leclerc.

2006 Naissance de Natixis filiale commune des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

2007 Acquisition de Foncia « pour une prise de position stratégique et forte dans les services à l'immobilier ».

20/11/2007 Obligation de racheter CIFG aux États Unis et de recapitaliser 1,5 milliard d'€ (*encadré page précédente*)

2008 7 filiales du Groupe HSBC, dont la Société Marseillaise de Crédit, sont rachetées pour un coût de 2.1 milliards €.

02/2010 le Figaro fait état de l'intention de céder la Marseillaise de Crédit. BPCE a démenti l'information. Attendons quelques mois pour savoir la vérité.

• **Ces dirigeants mutualistes savent-ils que l'économie doit être au service de l'homme ?**

Ap2E PROPOSITION N° 10.

■ Introduire un plan progressif de mise en place

-de la parité dans les conseils à tous les niveaux,

-d'une limitation à deux mandats électifs simultanés

-d'une limitation à deux mandats de représentation d'une structure dans une autre structure.

L'Exemple à ne pas suivre...!

Conseil de Surveillance 19 membres, 19 hommes qui cumulaient 112 mandats soit en moyenne plus de 6.

Médailles : -**Or** Yves Gevin 14 mandats -**Argent** Steve Gentili et Michel Goudard 9 mandats -**Bronze** Jean Claude Detilleux 08 mandats

Comité de direction 15 membres, 9 hommes/6 femmes

http://www.banquepopulaire.fr/ir/liblocal/docs/RAPPORTS%20ANNUELS/doc_de_ref_GBP_2007_basse_def.pdf
pages 98 à 114 et 123 réf mai 2007

2008 Début des discussions avec le Groupe Caisse d'Épargne sous l'impulsion de Charles Milhaud dirigeant tout puissant des Caisse d'épargne et de Natixis

2009 c'est l'année de ceux qui vont payer l'addition : 7.000.000 de sociétaires, 120.000 salariés, 1.000.000 d'actionnaires particuliers de Natixis (12/2006 valeur 19,55€ - 12/2008 : 1,40 € - 03/2010 : 3,65 €). En juin 2009 les élus Députés et Sénateurs sifflent la fin de la partie en votant la loi de fusion. sans consultation des 7.000.000 de sociétaires

• **Par qui et sur quels critères a été décidé l'acquisition des filiales HSBC et de Foncia** un investissement hors de l'activité de base?

• **Comment les sociétaires sont-ils intervenus :**

-**pour la transformation de la Banque Fédérale Banque Populaire en société anonyme ?**

-**pour « l'aventure » CIFG aux États Unis**

• **Quelle responsabilité des élus représentant les sociétaires ?**

Ap2E PROPOSITION N°02

■ Donner le pouvoir de décider des orientations stratégiques aux sociétaires des caisses locales par un « référendum coopératif ».



2007 Achat de Foncia Revente en 2010 ?

Foncia plus de 600 agences, 7.000 collaborateurs en France, Suisse, Allemagne, Belgique <http://fr.foncia.com/>

2007 Un Investissement de 805 millions pour 60,93 % du capital, 11,1% au dessus de la valeur à la bourse. A l'achat

Foncia a été valorisée à 1,3 milliards, 3 fois le chiffre d'affaire, 31 fois le résultat net annuel. Foncia a été rachetée à 100%.

22 février 2010 La Tribune.fr : « **Groupe BPCE met en vente Foncia** ». et précise : « Aujourd'hui, cet actif est valorisé environ 500 millions d'€ au bilan de la banque française »

Quelle nouvelle addition pour les sociétaires ?



CAISSE

Caisse d'Épargne*1er partenaire financier***D'ÉPARGNE**■ **Chiffres clés**

- 350 caisses locales et 17 caisses régionales
- 3.960 administrateurs, 1 pour 1010 sociétaires
- 4 millions de sociétaires

Un onglet leur est destiné dès la première page du site
 -27 millions de sociétaires&clients soit 14,8 % de sociétaires
 -Conseil de surveillance 19 membres : 19 hommes 0 femmes
 -Directoire 3 membres : 3 hommes 0 femme
 -51.700 salariés soit 1 pour 522 clients
 18,6 milliards de Fonds propres (2008)
 367 milliards d'épargne
 297 milliards de crédits

Site <http://www.caisse-epargne.fr>

■ **Activités :**

Banques – affacturage – **assurances - immobilier** voir encadré

■ **Pays :** France, Luxembourg, Maroc, Tunisie...

■ **Histoire**

Il existe principalement des Caisses d'Épargne en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Roumanie, au Québec. Elles sont regroupées en Europe dans le Groupement Européen des Caisses d'Épargnes (European Savings Banks Group), dans le monde par l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (World Savings Banks Institute).

1818 à 1970 Coopérative et démocratie

1818 : création de la première Caisse d'Épargne à Paris.

1835 L'État intervient par la loi pour le placement et la garantie des fonds et fixer un statut d'établissements privés d'utilité publique

1852 Un décret prévoit un contrôle extérieur par les receveurs et les inspecteurs des finances. Ils rendent compte au ministre des Finances, au ministre du Commerce, qui est investi d'une forme de tutelle par l'intermédiaire des préfets, qui exercent une surveillance administrative et morale.

- **2010 ne faut-il pas établir un contrôle citoyen ?**

Ap2E PROPOSITION N°03

Créer par les statuts, la loi, ou des décisions d'assemblées générales des « observatoires de la gouvernance coopérative/mutualiste », au niveau des instances nationales, régionales, locales. (Un groupe de sociétaires désignés par tirage au sort avec mission d'informer à périodicité régulière sur la tenue des engagements pris et le respect de l'éthique.)

1895 la loi fonde la pérennité financière, et la mission locale des caisses d'épargne (mise en fonds de réserve appelé "fortune personnelle" dans chaque caisse d'épargne, en plus du fonds de réserve et de garantie, commun à toutes les caisses). La "fortune personnelle" permet aux Caisses d'épargne de remplir localement des missions d'intérêt général (financement de logements, de jardins ouvriers...).

1950 la loi Minjot autorise à financer les collectivités locales. pour contribuer au développement local.

1970 à 2006 De la campagne aux villes

1978 autorisation d'accorder des prêts personnels et d'ouvrir des comptes de dépôts.

1983 la loi de réforme du 1er juillet attribue aux Caisses d'Épargne le statut d'établissements de crédit à but non lucratif. Création du Centre National des CE

1987 Accès au marché des entreprises

1991 Fusions de Caisses d'Épargne : de 180 à 35.

1999 Des banques coopératives de plein exercice. : banque commerciale, d'investissement, immobilier spécialisé.

1999 Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), tête de réseau et banque centrale du Groupe par fusion de la Caisse Centrale et du Centre National. La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) est créée, elle représente les intérêts des sociétaires et des Caisses.

1999 Une loi affirme la vocation sociale des Caisses d'Épargne. Elles précisent qu'une fraction de leur résultat doit financer des Projets d'Économie Locale et Sociale (PELS) » (en 8 ans 18.000 projets de solidarité 325 millions d'€). Ayant perdu le privilège de la diffusion du Livret A les Caisses d'Épargne ont mis fin aux PELS.

Ap2E PROPOSITION N°06

Préciser un pourcentage d'investissements sociaux, solidaires, équitables **à réaliser comme dans le logement. Nous proposons 10 à 20%, le poids de l'économie sociale étant de 10 à 12% du PIB.**

(Délibération d'assemblée)

En 2010 rêvons d'une obligation pour toutes les banques de financer l'économie sociale, solidaire, équitable

1999 acquisition du Crédit Foncier.

2003 acquisition de Banque Palatine (ex Sanpaolo), d'Entenial

2004 acquisition d'IXIS.

2005 : création de La Compagnie 1818 –et de CACEIS.

2006 – 2010 - La dérive !

2006 : Création de Natixis filiale des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

2006 La Caisse des dépôts et consignation (banque d'Etat) cède sa participation pour un montant de 7 milliards. Elle apprécie peu la création de Natixis déplorant que le projet concerne la banque de financement et d'investissement (BFI), activité risquée, plutôt que la banque de détail.

• **Les dirigeants du Groupe CE souhaitent-ils se dégager de la tutelle de l'État et des Français?**

Ap2E PROPOSITION N°05. Décider des missions et instruments financiers autorisés

pour une banque ou une mutuelle de l'ESS et mentionner expressément l'interruption des activités de compte propre et de produits dérivés par "un référendum coopératif/mutualiste"



2007 : constitution d'un pôle Services immobiliers complet avec notamment une prise de participation de 38,2% dans Nexity (participation valorisée à 1.388 Milliards d'€) en 2009 2.838 millions d'euros de chiffre d'affaires. Nexity a regroupé notamment Kéops, Guy Hoquet, Century 21, Lamy, et compte plus 1.400 agences en France.

2007 poursuite des fusions de Caisses d'Épargne dont le nombre est passé de 29, début 2007, à 17 en juin 2008.

20/11/2007 Obligation de racheter CIFG aux États Unis et de recapitaliser 1,5 milliard d'€ (encadré page précédente)

2008 Perte de 2 milliards €

2008 : ouverture des négociations avec le Groupe Banque Populaire en vue du rapprochement de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de la Banque Fédérale des Banques Populaires.



Crédit agricole

Une relation durable ça change la vie

■ Chiffres clés

- 2.544 caisses locales - 39 caisses régionales
 - 32.600 administrateurs, soit 1 pour 190 sociétaires
 - 6,2 millions de sociétaires un espace leur est dédié sur chaque site des 39 caisses régionales
 - 59 millions de clients soit 10,5 % de sociétaires
 - Conseil d'administration : 21 membres 17 hommes 4 femmes (1 représentante des salariés des Caisses régionales, 1 représentante du comité d'entreprise).
 - Comité exécutif : 26 membres parité : 25 hommes 1 femme
 - 162.000 salariés dont 139.000 France
 - 68,8 milliards de Fonds propres (2009)
 - 522 milliards d'épargne
 - 460 milliards de crédits
- Site <http://finance.credit-agricole.com/> et www.credit-agricole.com

■ Activités

Banques, affacturage, **assurances, immobilier** dans 31 villes en France <http://www.credit-agricole-immobilier.fr/>

■ **Pays** : France, et 73 pays ...

■ Histoire

1885 création de la première Caisse locale à Salins (Jura).
1894 et **1895** la loi réglemente le statut des Caisses locales. et Caisses régionales.
1920 Office national du Crédit agricole,
1926 il devient Caisse nationale du Crédit agricole.
1906 à 1991 Diversification
 A l'origine, exclusivement orientées vers l'agriculture, les Caisses financent des avances sur récoltes sous la forme de prêts à court terme puis avec des prêts à moyen et long terme l'achat d'équipement ou de bétail. Puis elles diversifient leurs financements vers les coopératives et les collectivités publiques en zone rurale (1906), en 1959 l'immobilier, en 1982 les prêts personnels en partenariat avec les Groupes Sovac et Sofinco, les prêts au logement et aux PME, en 1991 à toutes les entreprises et professions
1980 le **Crédit Agricole** s'oriente vers la **bancassurance**
1988 transformation de la Caisse Nationale du Crédit Agricole en Société Anonyme. Le capital est cédé par l'Etat pour 90% aux Caisses régionales et pour 10% au personnel. Le Crédit Agricole devient **totalelement indépendant de l'Etat**. ce qui met fin entre autre aux prélèvements autoritaires de ses excédents
1990 Banque-verte, le réseau français de banques coopératives et mutualistes commence à devenir un groupe bancaire généraliste international
1996 la croissance externe par le rachat d'Indosuez
2001 Introduction en bourse de **Crédit Agricole S.A.**. « Les Caisses régionales, actionnaire majoritaire, disposent d'un véhicule coté pour participer à de grandes opérations de croissance externe »
2003 Achat de Finaref, (Sofinco en 1999° et du Crédit Lyonnais fusionné en 2004. Née de cette fusion Calyon la banque d'investissement et de financement renommée Crédit Agricole Corporate & Investment Bank en février 2010.
2006 – 2010 2006 achat de Emporiki Grèce et Cariparma Friuladria Italie. - Crédit Agricole SA devait permettre d'inscrire le développement des Caisses régionales dans une perspective de création de valeur à long terme, avec une politique qualifiée de croissance durable et rentable.

Les caisses régionales détiennent 55,2% du capital, les investisseurs institutionnels 31,2%, les 1,4 million d'actionnaires individuels 8,6% et les salariés 4,6%. La valeur de l'action était de 31,53 € au 1/09/2006, 27,46€ au 3/09/2007, 14,75€ au 3/09/2008, 12,57€ au 3/09/2009, 11,05€ au 01/03/2010.

Crise financière vous connaissez ? Amundi un outil pour spéculer ?

Suite page suivante...



En Grèce :

les 12 travaux d'Hercule du Crédit Agricole

2006 le **Crédit Agricole** prend des accords avec la banque **Emporiki**. Il détient 82% du capital.

06/2009 un nouveau plan est mis en place pour s'attaquer au gouffre Emporiki. et «renouer avec la rentabilité d'ici à 2011 » : réduction de 21% des frais généraux, regroupement des 20 sites du siège athénien, industrialisation du traitement des crédits, un plan de départs volontaires pour 1.500 collaborateurs, fermeture de 35 agences (10 % de son réseau), transfert de 33 dans des régions plus dynamiques.

2008, Emporiki a brûlé 492 millions d'euros, puis 169 millions d'€ au 1^{er} trimestre 2009. Conséquence inéluctable, un apport du Crédit Agricole de 850 millions d'€

2008 la Banque verte a comptabilisé moins 254 millions d'€ sur son prix d'achat..

• **A combien l'addition finale?** Attendons 2011 et souhaitons qu'avec des valeurs coopératives, Emporiki réussisse dans l'intérêt collectif des Grecs que l'actualité financière vient de placer au premier plan.



Pourquoi le Crédit Agricole dans EURAZEO ?

Avec près de 6 milliards d'euros d'actifs diversifiés et une capitalisation boursière de 5,59 milliards d'€ au 29/ 12/ 2006, Eurazeo est une société européennes d'investissement. Le Crédit Agricole SA en novembre 2009 détenait 18,2% du Capital et 26,02 % des droits de vote.

Eurazeo s'est associée avec Colony pour créer deux fonds d'investissement européen dont la gestion est assurée par Colony. Ces fonds ont investi en France, dans Accor, Buffalo Grill. et Carrefour. Le Groupe Colony est actionnaire numéro 1 d'Accor, et de Carrefour depuis juin 2008 avec 13,55% du capital. A cette même date la Banque-verte procédait à une augmentation de capital de 5,9 milliards soit 25% de la valeur boursière de Carrefour, 2ème distributeur mondial.

• **Avec ce capital Carrefour aurait-il pu devenir propriétaire des paysans coopérateurs français et distributeur des paysans du monde?**

Avec Buffalo Grill, Colony nous a enseigné comment exploiter toutes les ressources de plus values, immobilières ou non. L'actualité nous a appris que ce savoir faire est mis en œuvre chez Accor. Carrefour prend-t- il le même chemin?

• **Comment dans un tel partenariat des banques coopératives peuvent-elles rester fidèles et développer leurs principes fondamentaux ?**

Ap2E PROPOSITION N°03. Créer par les statuts ou la loi des observatoires de la gouvernance coopérative/mutualiste à tous les échelons (Groupes de sociétaires tirés au sort avec mission d'informer régulièrement sur la tenue des engagements et le respect de l'éthique.)



Suite...

La crise financière vous connaissez ?

01/2008, le groupe CA cède sa participation dans Suez pour 1,3 milliards d'€. Il doit aussi céder des actifs à hauteur de 5 milliards d'€. En mai 2008 il est contraint d'augmenter son capital de 5,9 milliards d'€ avec l'accord des Caisses Régionales représentant les 6,2 millions de sociétaires. Une addition de 12,2 milliards. Fin 2008, l'Etat décide de prêter 21 milliards d'euros, en deux tranches de 10,5 milliards au taux de 8%, aux banques françaises. Le Crédit agricole bénéficie de 3 milliards pour la première tranche et ne fait pas appel à la deuxième tranche. En octobre 2009 il rembourse l'Etat.

Amundi : un outil pour spéculer ? **Amundi**

01/2010 création de Amundi, (70 % Banque-verte - 30 % Société Générale). Le directeur général de Crédit Agricole S.A, assure la présidence du Conseil d'Administration. Amundi (3ème place en Europe - 8ème rang mondial). bénéficie du soutien de Crédit Agricole et Société Générale et d'une couverture commerciale dans plus de 30 pays.

« Elle développera une stratégie pour :
- fournir des solutions d'épargne aux réseaux des groupes Crédit Agricole et Société Générale en France et à l'étranger.
- être un gestionnaire d'actifs proposant une offre performante aux clients institutionnels ». Elle gère déjà 670 milliards d'€ d'actifs dont 39% en provenance du Crédit Agricole et de la Société Générale. <http://www.amundi.com/>

Le 10 novembre 2009 le Conseil d'Administration de Crédit Agricole SA a décidé les remplacement de René Carron président depuis le 2002, et de Georges Pauget directeur général depuis 2005, pour passer les rênes à Jean Marie Sander Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole FNCA et Jean Paul Chiffet secrétaire général.

• Vont-ils retrouver et surtout faire vivre les principes initiaux des coopératives : 1 personne = 1 voix, et l'intérêt collectif en lieu et place de la spéculation ?

6.2 millions de sociétaires ont perdu 12,2milliards, (2000€ chacun), 1.400 000 Françaises et Français ont vu leurs actions se déprécier de 31,53€ à 12,28 € le 12/03/2010 soit la division par 2,5 de leur épargne

Ap2E PROPOSITION N°01. 1. Assurer une réelle représentation des sociétaires des salariés, des clients dans l'organe central

- Pourquoi le Crédit Agricole a été si fortement touché par la crise financière ?
- Comment ont été informés les sociétaires des caisses? Comment ont-ils participé aux décisions ?
- Combien cela leur a-t-il effectivement coûté ?
- Pourquoi avoir attendu 2010 pour changer l'équipe de direction ? (1)
- Georges Pauget restera-t-il à la direction de Amundi, nouvelle société au contact des marchés financiers spéculatifs et échappant au contrôle des sociétaires ?

(1) Le Monde coopératif est plus patient avec ses dirigeants que le monde capitaliste : la Société Générale par exemple avec le départ de son président en avril 2009 (une perte de seulement 7 Mrds€: activité de courtage et subprimes).



Crédit Mutuel

La banque à qui parler

■ Chiffres clés

-2.000 caisses locales - 18 Fédérations régionales
-24.000 administrateurs, soit 1 pour 300 clients
-7,2 millions de sociétaires
aucun onglet en première page du site les concernant
-18,7 millions de sociétaires- clients soit 38,5 % de sociétaires
-Conseil d'administration : 12 membres 12 hommes 0 femme
-65.545 salariés soit 1 pour 285 clients
-24,7 milliards de Fonds propres
-478,1 milliards d'épargne 12,1% part de marché
-296,5 milliards de crédits 16,9% de part de marché
Site : <https://www.creditmutuel.fr/groupe/fr/>

■ Activités

Banques, affacturage, **assurances, immobilier**

■ **Pays** : France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Luxembourg, Suisse, Maroc, Tunisie.

■ Histoire

1847 un mouvement mutualiste apparaît en Allemagne. Une association pour le pain qui finance en empruntant auprès d'une banque à laquelle elle apporte des garanties.

1849 est créée la société de secours aux agriculteurs impécunieux de Flammersfeld.

Les bases du Crédit mutuel sont posées depuis 160 ans sur 5 principes : 1- responsabilité illimitée des sociétaires ; 2- bénévolat des administrateurs ; 3- crédits accordés uniquement aux sociétaires 4 - libre adhésion 5 - circonscription géographique restreinte

1882, Une première Caisse du Crédit mutuel est fondée en Alsace encore annexée à l'Empire allemand.. La croissance est rapide : 127 caisses en 1892 avec une structure fédérale.

1893 naît l'Union des caisses rurales et ouvrières de France (UCROF). C'est en

1958 le Crédit Mutuel dispose d'un statut légal.

■ Aujourd'hui

Le groupe Crédit mutuel - CIC (CM-CIC) est une banque française mutualiste. En parallèle d'une organisation bancaire traditionnelle, il existe une organisation politique pour assurer la représentativité des sociétaires dans les différentes instances.

1998 Crédit Mutuel actionnaire majoritaire du groupe CIC. Le Crédit Mutuel possède également la filiale NRJ Mobile.

2008 développement 'en Europe, en Afrique du Nord, aux Etats-Unis (New-York) et en Asie (Hong-Kong et Singapour).

Une diversification des activités financières a commencé avec en Allemagne l'acquisition de Citibank spécialisée dans le crédit à la consommation, en France avec l'acquisition de Cofidis, crédit en ligne. Le pôle assurance s'est renforcé en Espagne avec la création de RACC Seguros, en partenariat avec le Royal Automobile Club de Catalogne

Ap2E PROPOSITION N°04. Mentionner dans une délibération de l'assemblée ou dans les statuts

- les éléments informatifs obligatoires à adresser aux sociétaires avant une assemblée, en s'inspirant des obligations vis à vis des copropriétaires
- des modalités de campagnes de candidature pour les élections aux conseils ou bureau avec présentation des candidats et envois de documents (cf. Elections politiques)



Crédit Mutuel Banquier mutualiste et « patron » de presse ?

En France, le Crédit Mutuel-CIC est présent dans 480 entreprises avec un portefeuille de plus de 2 Mrds d'€. **2006** le groupe prend une participation de 49% dans le groupe de presse EBRA (Est Bourgogne Rhône Alpes) - onze quotidiens (Républicain Lorrain, L'Est Républicain, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, La Liberté de l'Est, Le Journal de la Haute-Marne, Le Progrès de Lyon, Le Dauphiné Libéré, Le Bien Public, Le Journal de Saône-et-Loire, L'Alsace et Le Pays), des hebdomadaires et des télévisions locales, 3 à 4 millions de lecteurs dans 23 départements.

2009 Le président de la banque fédérative de l'Est a annoncé dans le quotidien Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) le rachat des 51% que Gérard Lignac, président de l'Est Républicain (ER) et des DNA, détenait dans ce pôle Bourgogne Rhône-Alpes, propos confirmés à l'AFP par le porte-parole du Crédit Mutuel. Le Crédit Mutuel possède aussi 100% des parts du Républicain Lorrain (ER) et 98% du journal L'Alsace. Il possède également une part minoritaire de 18% du capital du groupe Est Républicain qui a perdu 5 millions d'€ en 2009 en raison d'une forte baisse de ses recettes publicitaires. En septembre une source syndicale déclarait : "La banque est la seule qui nous apporte des fonds pour des chantiers comme le multimédia" "Nous sommes donc favorables à cette montée en puissance, mais nous nous opposerons à son projet de mutualisation entre les journaux d'EBRA".

- **Les sociétaires concernés ont-ils été consultés ?**
- **Combien a coûté et coûtera cette acquisition ?**
- **Quelle stratégie des mutualistes pour garantir la liberté d'expression et la pérennité de tous ces journaux ?**

Banque Postale suite...

et capital investissement). Selon le Journal du Dimanche «Le prix payé avoisine les 80 millions d'euros», le prix fort pour certains, 3 à 4 fois le prix courant pour ces opérations

2010 La Banque Postale Financement est créée c'est une filiale dédiée au crédit à la consommation (capital : 65 % Banque Postale - 35 % Société Générale). L'offre de crédit est prévue pour le 1er trimestre 2010.

10/2010, 60 organisations politiques, syndicales, et associatives ont composé un Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal.

Le référendum : + de 2 millions de suffrages, 90% de non.

12/01/2010 Le Parlement transforme le statut de la Poste.

03/2010 La poste perd son statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), et devient une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2,3 milliards qui conserve sa mission de service public.



Banque Postale

Une Banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France

■ Chiffres clés

- 9,5 millions de clients actionnaires
- Conseil de surveillance: 15 membre : 13 hommes 2 femmes représentant les salariés
- Comité de direction 27 membres: 21 hommes - 6 femmes
- 30.000 salariés soit 1 pour 318 clients
- ??? milliards de Fonds propres *chiffre non trouvé*
- ??? milliards d'épargne *chiffre non trouvé*
- ??? milliards de crédits *chiffre non trouvé*

Site : <https://www.labanquepostale.fr/>

■ Activités

Banque, gestion d'actifs , **assurance** 5,4 millions de contrats,

■ Histoire

1603 la Poste royale devient un service public de l'Etat. Dès le Moyen-âge, le transport du courrier se double de transferts de fonds, faisant de La Poste l'une des plus anciennes institutions financières françaises.

1817 le premier mandat sous le nom de « Reconnaissance»

1881 création de CNE Caisse Nationale d'Epargne et des livrets d'épargne ;

1896 les mandats sont payés à domicile,

1918 création du chèque postal.

1959 création de la Caisse Nationale de Prévoyance,

1966 le livret A apparaît,

1969 ce sont les PEL Plan d'Epargne Logement.

1988 : une évolution importante avec la création de Sogéposte renommée La Banque Postale Asset Management en 2006. C'est un partenariat entre La Poste, La Caisse des dépôts et consignations.

1989 : lancement de Vidéoposte, première étape du développement de la Banque à Distance par Minitel.

1991 les PTT deviennent La Poste et France Télécom, presque déjà 20 ans.

Aujourd'hui

02/2000 naissance de la Banque Efiposte, filiale à 100% du groupe La Poste

01/2006 Efiposte devient La Banque postale. Elle a un statut d'établissement public (EPIC)

Depuis 2006, longtemps privée de l'autorisation d'exercer tous les métiers des banquiers, la Banque postale développe ses offres et ses partenariats. Un exemple : **alliance avec le Groupe Odéo** pour développer son offre de services auprès des 9.000 clients de la Banque Postale au patrimoine supérieur à 500.000 €. Ce mariage d'un groupe de 800 salariés avec un gros établissement public a pu surprendre. Autre partenariat avec Natixis pour CA DO chèque <https://www.cadocheque.com/>

10/2009 : La Banque Postale et Groupama annoncent la conclusion d'accords définitifs dans le domaine de l'assurance de dommages. Ceux-ci visent à créer une co-entreprise dont la banque postale sera majoritaire.

10/2009 La Banque Postale conclut des accords définitifs vers l'acquisition de la majorité du capital de Tocqueville Finance (gestion de fonds communs de placement, gestion privée

Ap2E PROPOSITION N°03. Créer par la loi des observatoires de la gouvernance à tous les échelons territoriaux (Groupes d'usagers tirés au sort avec mission d'informer régulièrement sur la tenue des engagements et le respect de l'éthique)

Ap2E PROPOSITION N°07. Rétablir par la loi ou un auto-engagement une obligation de financement des PELS (Projets locaux de solidarité) et l'étendre à l'ensemble des banques gestionnaires de livret A.

Assurances mutualistes

Après les banques universelles les mutuelles d'assurances universelles...

Dans le cadre du partenariat stratégique entre le Groupe Caisse d'Épargne (GCE), la Macif et la MAIF, les trois groupes se félicitent de la nouvelle étape franchie à travers l'entrée de six représentants Macif et MAIF au conseil d'administration de GCE Assurances, filiale d'assurance non-vie du Groupe Caisse d'Épargne. L'accord signé entre les trois groupes en 2004 ... a passé ... le cap des échanges capitalistiques, avec l'acquisition par les mutuelles de 40 % du capital de GCE Assurances.

Le 24/09/2008, le CECEI ([Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement](#)) a agréé Socram, ...en qualité de banque,La Caisse d'Épargne détient 33,4% du capital (voir encadré page 11) . Macif et MAIF devraient lancer leur offre bancaire pour leurs sociétaires au premier semestre 2009.

■ **Comment ont été associés les mutualistes pour ces orientations classées « secret Macif » au point d'en censurer le Guide de l'économie équitable?**

■ **Pourquoi les rapports financiers annuels en particulier 2007 sont-ils aussi discrets sur ces accords?**

<http://www.news-assurances.com/nouvelle-etape-dans-le-renforcement-du-partenariat-strategique-macif-maif-caisse-depargne/> Décembre 2008

CEA - Comité des entreprises d'assurance

<http://www.ceassur.fr/>

C'est une autorité administrative collégiale indépendante (loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1/08/2003).

Sa mission, sa composition, son fonctionnement sont définis par le code des assurances (chap III du titre I du Livre IV).

Il a compétence sur les entreprises d'assurance et de réassurance relevant du code des assurances. les mutuelles régies par le code de la mutualité et les institutions de prévoyance relevant du ministère chargé de la Mutualité et de la Sécurité sociale.

« Six ans après sa création, avec 77 agréments, 92 transferts de portefeuille, 73 fusions, 76 modifications d'actionnariat directes et indirectes, 5 créations de SGAM, le CEA laissera donc un héritage important. »

Missions

- autoriser les différentes activités que peuvent exercer les entreprises d'assurance et de réassurance ;
- autoriser les transferts de contrats d'une entreprise d'assurance ou de réassurance à une autre ;
- autoriser les fusions entre entreprises, autoriser les modifications d'actionnariat de ces entreprises, examiner les nominations des dirigeants d'entreprises d'assurance et de réassurance ;
- autoriser les affiliations, retraits ou exclusions d'une société de groupe d'assurance.

Ordonnance du 21 janvier 2010.

Le comité fusionnera, courant mars 2010, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, avec

l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles et avec la Commission bancaire. La nouvelle autorité de contrôle prudentiel reprendra également les attributions « soeurs » de celles du comité pour les organismes relevant du code de la mutualité et de la sécurité sociale.

SGAM Société de Groupe d'Assurance Mutuelle

Les sociétés mutuelles éprouvent, comme toutes les autres sociétés concurrentes du secteur commercial, le besoin de se regrouper et de coopérer.

2002 création de la la SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle). Cette structure juridique permet à des mutuelles d'assurance, de santé ou à des institutions de prévoyance, de constituer un groupe, de l'afficher et d'organiser des liens de solidarité importants et durables.

L'adhésion et l'organisation sont fixées librement par les statuts de la Sgam et les conventions d'affiliation. La SGAM donne la possibilité à chaque partenaire de bénéficier de la puissance commune, tout en préservant ses valeurs mutualistes, son identité, et la primauté de ses intérêts. Une SGAM ne pratique pas l'assurance elle-même.

La constitution d'une SGAM a 2 conséquences directes

- ce groupe d'assurance mutuelle publiera des comptes combinés conformément à l'article L. 345-2 du Code des assurances
- une SGAM constitue une « fusion de fait » et une opération de concentration (article L. 430-1 du Code commerce)

■ **Les Sgam sont-elles vraiment « un modèle économique original, respectueux des valeurs mutualistes » ?**

■ **Quelle démocratie participative des mutualistes ?**



2003 SGAM Covéa

<http://www.covea.eu/index.php>

10 millions de sociétaires clients

12,1 milliards de chiffre d'affaire

composée de **MAAF et MMA**, rejointes par **Azur-GMF**

« La gouvernance de la SGAM Covéa répond aux exigences de transparence, avec : - une Assemblée générale, constituée de l'ensemble du conseil d'administration de chacune des mutuelles affiliées - un Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale - un Président-directeur général et un Administrateur délégué »

2008 Thierry Derez devient PDG de COVEA tout en restant président de MAAF, GMF et MMA. Le niveau d'intégration de ces trois entreprises au sein de COVEA les distingue de SFEREN, une SGAM concurrente, dont les entreprises qui la composent (MACIF, MAIF, Matmut) ont choisi une présidence tournante tous les 2 ans.



2009 SGAM SFEREN

10,3 millions de sociétaires

9,2 milliards d'€ de chiffre d'affaires

composée de **MACIF, MAIF, Matmut**

"Si nous voulons que notre modèle mutualiste conserve sa place, il faut s'allier" "vocation à s'ouvrir à d'autres structures de l'économie sociale", notamment des mutuelles de santé ou des institutions de prévoyance, a expliqué G.Belot. Cette ouverture pourrait concerner des petites mutuelles, qui bénéficieraient de "soutien" sans être absorbées, a détaillé G.Andreck, présentant Sferen comme un "refuge" ou une "terre d'accueil".

Sept projets communs ont été identifiés: la réassurance, les achats hors assurance, les achats assurance, l'assurance emprunteur, l'assurance vie, la gestion d'actifs et les services à la personne.



GROUPAMA
Toujours là pour moi



MGEN
Première mutuelle santé de France

■ **Chiffres clés**

- Groupe mutualiste d'assurance et de services financiers
 - 5.400 caisses locales – 13 Caisses régionales
 - 68.000 administrateurs
 - 16 millions de sociétaires et clients
 - Conseil d'Administration 47 membres: 44 hommes 3 femmes
 - Comité de direction 6 membres 5 hommes 1 femme
 - 22372 salariés soit 1 pour 318 clients
 - 7,2 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.groupama.fr/>

■ **Activités**

Assurances et services financiers – immobilier www.groupama-immobilier.com

■ **Pays**

France, Italie, Grèce, Roumanie, Grande Bretagne, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Turquie, Tunisie, Asie : Chine, Vietnam

■ **Histoire**

- 1840** 1ère mutuelle agricole locale Incendie Mions (Isère)
- 1900** la loi fixe le cadre juridique des Caisses d'Assurances Mutuelles Agricoles (A.M.A.)
- 1903** Création de la première caisse régionale à Lyon. 'Caisse centrale de réassurance agricole « Incendie » (1906) et « Bétail » (1908)
- 1963** SAMDA qui devient le 1er assureur des communes
- 1972** SORAVIE (Société des Organisations Agricoles pour l'Assurance Vie), en partenariat avec le Crédit Agricole qui deviendra Groupama Vie en 1993
- 1975** SOS-AMA (service d'assistance généralisée)
- 1986** GROUPAMA : appellation donnée au Groupe que constituent AMA, SAMDA, SORAVIE, SOREMA
- 1987** PAP (Plan d'Assurance des Particuliers), 1er contrat global d'assurance pour toute la famille.
- 1987** Création B.CERP banque du groupe, qui en 1992 prend le nom de Banque Financière Groupama

Groupama banque

Chiffres au 31 décembre 2009

Clients : 502 000 clients dont
493 000 particuliers,
3 000 professionnels agricoles
5 000 entreprises

Encours

dépôts : 1,7 milliard d'euros
crédit : 1,1 milliard d'euros
Effectif : 650 collaborateurs

- 1993** Création des GROUPAMA régionaux
- 1995** Les A.M.A., autorisées à assurer les ruraux
- 1998** GROUPAMA acquiert le GAN, 4ème assureur français, et devient le 2ème assureur généraliste
- 1999** Finama regroupe les activités financières du GAN et de GROUPAMA.

- 1999** le Groupe est fortement affecté par la tempête
- 2000** les Caisses régionales reprennent en main le groupe et en changent la direction
- 2001** GROUPAMA décide d'élargir sa gamme à l'offre bancaire et projette l'ouverture du capital du Groupe
- 2003** Généralisation de l'offre bancaire
- 2005** Rachat de Clinicare en Grande Bretagne
- 2006** Acquisitions en Espagne
- 2007** Acquisition en Italie Nuova Tirrena
- 2008** Forte avancée en Europe : Grèce, Turquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, et en Tunisie avec Star
- 2009** Fusion de Groupama Banque et Banque Finama

■ **Chiffres clés**

- 17.000 bénévoles sur le terrain, 1165 élus, 421 représentants dans les instances fédérales dont 15 administrateurs.
 - 3.400.000 d'adhérents
 - 9000 salariés soit 1 pour 377adhérents
 - 1,8 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.mgen.fr/>

■ **Activités**

Assurances santé et complémentaire, assistance à la personne

■ **Histoire**

- 1947** naissance de la MGEN sur l'initiative du Syndicat national des instituteurs (SNI) pour unifier l'ensemble des mutuelles de santé du milieu de l'enseignement
 - 1947** mise en place de sections départementales
 - 1947** la loi Morice reconnaît à la mutualité le droit de participer aux organismes de Sécurité sociale
 - 1960** C'est la décennie de l'engagement : personnes handicapées, contraception, éducation sexuelle, avortement, dialysés. Dans l'Algérie indépendante, la MGEN aide à la création d'1 Mutuelle des enseignants. La MGEN agit contre les ordonnances Jeanneney (1967) sur la Sécurité sociale.
 - 1986** modification des statuts pour s'adapter à la réforme du Code de la Mutualité (1985). De nouveaux horizons pour les mutuelles, mais aussi la concurrence avec les compagnies d'assurance pour la complémentaire maladie.
 - 2002** MGEN Filia complémentaire santé créée avec la MAIF.
 - 2004** pour se conformer au nouveau code de la mutualité (2001) et séparer ses activités, la MGEN crée cinq mutuelles correspondant à chaque branche d'activité
 - 2006**, la MGEN s'associe à Séréna, une plate forme de services à la personne.
 - 2008** déficit de 44,8 millions d'euros
- La MGEN est membre de :
- CCOMCEN association regroupant les structures de l'économie sociale liées à l'éducation.
 - Fédération nationale de la mutualité française (FNMF),
 - Mutualité de la fonction publique (MFP)
- MGEN a créé l'ADOLEN, une association spécialisée dans la promotion de la santé *Action et Documentation Santé pour l'Education Nationale*



Une plate forme de service à la personne créée par la MAIF en 1990 et rejointe par Caisse d'Epargne, Macif, Mgen

<http://www.serena-sap.fr/>

Séréna a déjà référencé un réseau de plus de 2.000 prestataires de qualité agréés par l'Etat
« Pour le prestataire, être référencé chez Séréna, c'est **simple et avantageux** »
2008 Chiffre d'affaires 23 millions, pertes : 10 millions. Séréna a entamé une réorganisation de ses activités.

<http://cftc.cebpl.over-blog.com/article-33272694.html>

• **Un service proposé à 38 millions de mutualistes et coopérateurs. Comment y sont-ils associés ? Qui les représentent ? Pourquoi un tel résultat ?**



GMF Garantie Mutuelle des Fonctionnaires
Assurément humain

■ Chiffres clés

- 3,1 millions de sociétaires et clients
- Conseil d'Administration 13 membres 12 hommes 1 femme
- Comité de direction 28 membres 21 hommes 7 femmes
- 6014 salariés soit 1 pour 520 sociétaires
- 2,6 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.gmf.fr/>

■ Activités : Sgam Covéa

Assurances – **épargne produits financiers**

■ Histoire

- 1934** une coopérative d'assurances mutuelle contre les accidents créée par des militants syndicalistes.
- 1968** fonds d'entraide événement non assurable ou social.
- 1974** Association nationale des sociétaires GMF (ANS GMF)
- 1979** "GMF Vie" 1er contrat d'assurance-vie retraite.
- 1980** Prise de participation dans la "Maison de Valérie".
- 1984** création de sa société d'assistance A.M.I.
- 1985** rachat de la FNAC . GMF – FNAC même PDG
- 1987** "GMF Protection Juridique" et "GMF Re", société de réassurance.
- 1990** assistance 0 km (dépannage en bas de chez soi)
- 1991** cession Maison de Valérie au Groupe Printemps
- 1993** 1,5 milliard de francs de pertes pour 1992. GMF cède la FNAC ainsi que des engagements immobiliers à Saint-Martin à Altus Finance (groupe Crédit Lyonnais alors public) et à la Compagnie Générale des Eaux.

GMF : une adhérente volage au syndicat professionnel ?

- 1964** GMF essuie un refus pour adhérer à la FFSA. Avec 4 autres mutuelles fondation du GACSM
- 1989** Le GACSM, devient le GEMA
- 1994** la GMF quitte le GEMA
- 1995** adhésion à la FFSA,
- 2005** La GMF rejoint de nouveau le GEMA, mais reste adhérente à FFSA

sous FIDELIA Assistance

- 2003** certification ISO 9001 : activité Vie et Prévoyance
- 2005** rapprochement avec MAAF-MMA et adhésion à Covéa, "Société de Groupe d'Assurance Mutuelle".
- 2006** séparation d'AZUR et de GMF, fusion d'AZUR - MMA
- 2007** même président pour MMA, GMF et MAAF.
- 2008** "joint-venture" Astrum Assistance Alliance, pool d'assistance européen réunissant quatre autres opérateurs
- 2009** : partenariat Veolia pour développer l'écomobilité. Lancement de "Vie Pro" : risque de la vie professionnelle des agents des services publics.



MAAF Mutuelle d'Assurance Artisanale de France
La référence qualité prix

■ Chiffres clés

- 3,9 millions de sociétaires et clients
- Comité de direction 16 membres 13 hommes 3 femmes
- Conseil d'administration 16 membres 13 hommes 3 femmes
- 6.813 salariés soit 1 pour 189 sociétaires
- 2.1 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.maaf.fr/>

■ Activités : Sgam Covéa

Assurances – **épargne produits financiers – banque**

■ Histoire

- 1950** création de la Mutuelle d'Assurance Automobile Artisanale de France (MAAAF), avec l'appui de la Chambre de métiers des Deux-Sèvres. Les artisans fondateurs anticipent le développement de l'automobile. Ils décident de s'assurer mutuellement, par souci d'économie et esprit de solidarité. Ils s'inspirent du modèle MAIF...
- 1960** 100.000 sociétaires. Extension progressive à l'habitat et aux risques professionnels, le « A » de Automobile disparaît.
- 1968** création d'un réseau national commun avec la MACIF, la MAAF couvre tout l'Hexagone. Elle développe les assurances multirisques, ainsi que le crédit automobile avec la SOCRAM.
- 1976** rupture avec la MACIF donc extension de son offre au grand public
- 1980** rapprochement avec la MMA qui traverse une crise financière importante.
- Années 80** diversification avec l'assistance, l'assurance vie, la protection juridique...
- Développer la banque s'avère aventureux.
- Des problèmes de management mènent la mutuelle au bord du gouffre.
- 1992** mise en place d'une Charte de progrès pour revenir sur la voie du développement.
- 1995** Projet d'entreprise Horizon 2005 élaboré avec les salariés
- 2000** création de Covéa, avec MMA. La participation à l'alliance EUREKO ouvrent des perspectives en France et en Europe.
- 2007** même président pour MMA, GMF et MAAF.

Une personne = une voix... « Chaque client est sociétaire.

Il peut participer à la gestion de MAAF Assurances

-en se portant candidat,

-ou à travers les délégués qu'il élit par correspondance.

Elus par tiers pour 6 ans, les délégués sont au coeur du système mutualiste. Représentants des sociétaires, ils participent à l'Assemblée générale annuelle et approuvent les comptes. Ils élisent les administrateurs et ratifient la nomination des membres du Conseil de contrôle.

Chaque assuré est informé par les publications périodiques et le magazine Contact, diffusé gratuitement depuis ... 50 ans à l'ensemble des sociétaires »

Ap2E QUESTIONS pour des réponses collectives?

N'est-il pas temps pour le cœur de ce qui constitue l'Économie sociale dans notre pays de revenir à plus de transparence, plus de démocratie réellement participative ? Faut-il poursuivre les introductions en bourse au lieu de faire appel aux coopérateurs et mutualistes ? Faut-il poursuivre la fuite en avant des achats et rachats de structures, des regroupements, certes pour « se donner de la force », mais aussi, quelque part pour devenir monopolistique ? Comment les associations de service à la personne vont-elles pouvoir résister aux grandes plateformes des mutuelles major ? Ces plateformes deviendront-elles vraiment des « refuges » pour les petites structures, ou les avaleront-elles, tuant des emplois au passage ?



MMA Garantie Mutuelle des Fonctionnaires
"Zéro tracas, zéro blabla, avec MMA, c'est le bonheur assuré".

Chiffres clés

- 3,21 millions de sociétaires et clients
- Comité de direction 3 membres 3 hommes
- 17.000 salariés soit 1 pour 189 sociétaires
- 3,45 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.mma.fr/>

Activités Sgam Covéa

Assurances – épargne produits financiers – banque

Histoire

- 1828** Mutuelle Immobilière du Mans, les biens immobiliers
- 1842** Mutuelle Mobilière du Mans, les biens mobiliers
- 1883** Mutuelle Générale Française Accidents (MGFA) par un avoué ne pouvant assurer ses archives contre l'incendie
- 1884** Les 3 Mutuelles du Mans se rapprochent
- 1898** MGF assure la responsabilité patronale en cas d'accident du travail instaurée par la loi.
- 1917** Un souci de l'époque, les risques de la circulation : création de la Défense Automobile et Sportive, DAS.
- 1920** le Directeur Général de la MGFA, fonde la Mutuelle Générale Française Vie : MGF Vie,
- 1922** le Groupe des Mutuelles du Mans voit le jour : accord de non concurrence, d'entraide et d'organisation commune de leurs agences.
- 1923** Un seul nom : Mutuelle du Mans Incendie.
- 1946** MGFA et MGF Vie sont nationalisées - loi 29/04. objectif : "soustraire l'industrie de l'assurance aux influences financières, lui restituer son véritable caractère de service public".
- 1969** l'assurance maladie est obligatoire. Une convention est signée entre la MGFA, la MGF Vie et la Mutuelle du Mans Incendie. :
- 1970** Les 3 sociétés créent un Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Mise en commun des réseaux commerciaux, de l'informatique, de la communication
- 1987** : Les MGF sont privatisées et la Mutuelle du Mans Incendie est absorbée par la MGFA, c'est la naissance du Groupe des Mutuelles du Mans Assurances avec ses 3 entités actuelles : Mutuelle du Mans IARD, Mutuelle du Mans Vie, DAS.
- 1989** assurance automobile au kilomètre
- 2002** MMA rachète les activités françaises de Winterthur (250 agences)
- 2003** Rapprochement MAAF - MMA création de COVEA.
- 2005** fusion Azur - MMA : mutuelles avec intermédiaires
- 2005** MMA intermédiaire de Ma Banque, lance ses 1er services bancaires (crédit auto - livret bancaire).
- 2007** la gestion des prestations d'assistance pour Fidelia.
- 2007** même président pour MMA, GMF et MAAF.
- 2008** création d'un réseau commercial unique spécialisé en épargne et banque: MMA Cap
- 2008** MMA élargit son activité banque en proposant un compte courant, une carte bancaire, des services associés, et des avantages assurance exclusifs

Ap2E QUESTIONS pour des réponses collectives?

Comment les dirigeants des mutuelles associeront-ils leurs 40 millions de sociétaires/clients à la résistance contre les projets européens qui veulent mettre sur le même pied assurances mutuelles et assurances capitalistes?



MATMUT Assurance
La Matmut, elle assure

Chiffres clés

- 2, 8 millions de sociétaires 550 délégués
- Conseil Administration 18 membres 15 hommes 3 femmes
- 4 500 salariés, 500 recrutements en CDI en 2008
- 1 044 millions d'euros de fonds propres au 31/12/2008
- Site : <http://www.matmut.fr/>

Activités Sgam

Assurances - épargne

Histoire

- 1962: Mutuelle d'Assurance des Travailleurs Mutualistes** Elle propose une assurance automobile.
 - 1980** la Mutualité Française reconnaît la Matmut. Elle développe son réseau de bureaux et l'accueil téléphonique.
 - 1996** Politique de prévention routière première "caravane"
 - 2006** Création de MatmutVie et d'une offre de prévoyance.
 - 2007** AMF Assurances, dédiée à la Fonction Publique.
 - 2007**, MatmutVie : une solution d'épargne assurance vie.
 - 2007**, Autorevue devient Matmut Info, le Journal du Groupe
 - 2008** Nouvelle structure constituée de la Société d'Assurance Mutuelle Matmut, de la Smac (devenue Matmut Mutualité en 2009) et des 5 filiales d'assurance.
 - 2009** Matmut 49,19% et Macif 49,19% détiennent désormais OFI Instit actionnaire majoritaire d'Ofi Asset Management, qui avec trois filiales peut offrir des produits de multigestion et de gestion directe. ADI société spécialisée dans la gestion alternative a été acquise en 2008.
 - 2009** lancement du contrat d'assurance 4 roues. Création de l'Espace Sociétaire sur le site Matmut
- De nombreux partenariats pour :
- le crédit avec Socram et La Banque Postale
 - l'épargne avec La banque française
 - Téléassistance avec IMT (1) ([Inter Mutuelles Téléassistance](#))
 - les cours particuliers à domicile avec Domicours (2)
 - service à la personne avec France Domicile (3).

Sociétaire à la Matmut : votez <https://www.elections.matmut.fr/>
Pour être électeur, il suffit d'avoir acquis la qualité de sociétaire Matmut avant 2010, avoir au moins 18 ans et être à jour de ses cotisations au 31/12 précédant les élections. Pour simplifier et vous inciter à voter pour vos délégués, la Matmut vous propose de voter en ligne. Une solution..simple, sûre, anonyme .
Chaque trimestre chaque sociétaires reçoit **Matmut.Info**

- 2009** La Macif, la Maif et la Matmut ont décidé d'unir leurs forces pour créer SFEREN, un grand pôle mutualiste sur le marché français de l'assurance et des services financiers. Roger Belot, PDG de la Maif, en assure la présidence tournante pour 2 ans.

1. http://www.ima.eu/fr/qui_sommes_nous/ima_france/confiance.php?id=121&nav=8
2. <http://www.domicours.fr/decouvrez-domicours/nos-partenaires.html>
3. <http://www.francedomicile.fr/quisommesnous>



Filiale de 9 Mutuelles d'Assurance est majoritairement détenue par la Maif 20%, la Macif 33,6% la Caisse nationale des Caisses d'Epargne 33,4%.
Le solde du capital est détenu par six mutuelles d'assurance : AGPM, AMDM, Matmut Mapa, MFA et Smacl.
Elle gère 320.000 dossiers, un encours de 2 milliards d'€, et dispose de 9 réseaux de distribution, de 2000 points de vente et 11.000 conseillers
<http://www.socrambanque.fr>



MACIF Mutuelle d'Assurance des Commerçants et Industriels de France "La réussite collective"

■ Chiffres clés

- 1 993 Délégués Régionaux 144 Délégués Nationaux
- 4,75 millions de sociétaires et clients
- conseil d'administration 31 membres 26 hommes et 5 femmes
- comité stratégique 40 membres 34 hommes 6 femmes
- 8.900 salariés soit 1 pour 533 sociétaires
- 3,45 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.macif.fr>

■ Activités

Assurances santé, prévoyance, **crédit, épargne, assistance, services à la personne**

Une maison mère, 4 filiales, des alliances.

■ Histoire

- 1960** MACIF, société d'assurances à forme mutuelle .
- 1971** création d'Ofi (Macif, Matmut, Maaf, Mutualité française, Maif),
- 1975** les sociétaires sont représentés par des délégués élus.
- 1981** participation, 27 % au 31 12 2008 dans Inter mutuelles assistance (IMA) assistant européen dans trois domaines : l'assistance aux personnes, véhicule et habitation
- 1986** charte d'institution et projet mutualiste adoptés
- 1987** régionalisation, Jacques Vandier devient président
- 1988** premier projet d'entreprise
- 2004** rédaction du rapport "Démocratie, principe de gouvernement des mutuelles du GEMA"
- 2004** Gérard Andreck reçoit le prix de l'Assureur de l'année, décerné par un jury féminin de neuf journalistes de la presse économique et financière.
- 2005** mise en place d'un partenariat avec le groupe Caisse d'épargne dans le domaine de la bancassurance.
- 2007** Séréna, services à la personne (groupes Macif, Caisse d'Épargne, Maif, MGEN - 25% du capital chacun)
- 2007** La Macif intervient pour 8 millions d'€ chez Camif
- 2008** La Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) entre au capital de Socram Banque dont la Macif est actionnaire majoritaire avec 33,6% du capital
- 2008** La Macif et la Maif entrent au capital de GCE Assurances, la filiale d'assurance "non-vie" du Groupe Caisse d'épargne, à hauteur de 40% (dont 25% pour la Macif).
- 2008** consolidation de la coopération avec le groupe Caisse d'épargne par la signature d'un accord avec la SAA 1er groupe d'assurance algérien.
- 2008** Lancement d'**idmacif.fr**, premier né des distributeurs d'assurance en ligne. - Documents pour les mal voyants. - Réalisation du bilan carbone.
- 2009** Macif 49,19% et Matmut 49,19% détiennent désormais OFI Institut actionnaire majoritaire d'Ofi Asset Management, qui avec trois filiales peut offrir des produits de multigestion et de gestion directe. ADI société spécialisée dans la gestion alternative a été acquise en 2008.
- 2009** Chèque Déjeuner, et la Macif, signent une convention de partenariat, pour la France et l'étranger
- 2009** vote d'un nouveau projet d'entreprise
- 2010** Création de la Sgam SFEREN par Macif, Maif, Matmut

Trois Magazines pour informer les sociétaires
 Tandem -Tandem Prévoyance & Santé – Rencontres

A l'international

Euresa groupement d'intérêt économique rassemble en Europe des assureurs de l'économie sociale. 10 pays d'Europe, 27 millions d'assurés, 38 000 personnes. La Macif est membre fondateur.

Icmif et l'Amice

L'international « un relais de croissance pour le groupe Macif ». La Macif est présente dans ces instances qui regroupent au niveau mondial et européen les plus importantes mutuelles et coopératives d'assurance. « Seul ou au sein de ces instances, le groupe Macif mène une politique de coopération et de partenariat. Depuis trois ans, la recherche de nouveaux partenaires s'est accélérée et la présence de la Macif hors de l'hexagone s'oriente vers des objectifs de développement clairement affirmés. Cette stratégie repose sur la création de nouvelles structures ou sur le contrôle de sociétés existantes».

Plan Opérationnel de Développement 2015

2007 concertation des élus, des salariés et partenaires sociaux, et pour la première fois association des 4,7 millions de sociétaires à la réflexion stratégique, pour définir, au travers d'un Projet d'entreprise, les axes stratégiques 2015.

■ Trois ambitions majeures

Le modèle politique et économique de la Macif correspond aux préoccupations et aux besoins de notre époque. Son adaptation s'envisage dans la continuité de son Projet mutualiste et de sa stratégie de diversification, autour de trois ambitions majeures, fruit d'une réflexion collective.

1. Accompagner les sociétaires de la Macif durant leur parcours de vie :
2. Être un acteur pertinent sur le marché globalisé des services
3. Réussir la diversification de la Macif en répondant à des besoins fondamentaux : aller plus loin dans ses offres pour répondre aux attentes principales de ses sociétaires : mobilité, logement, santé, gestion du budget, financement des projets.

■ Principaux axes de développement

continuer à consolider son activité Assurances Dommages, et monter en puissance sur les activités Assurance de Personnes et Services (Banque /Finance).

À travers ses offres, la Macif souhaite :

- **Favoriser l'accès à la prévoyance et la santé** et développer son offre de services à la personne.
 - **Proposer des garanties socialement attendues** pour lutter contre la précarité et élargir la prestation Solidarité chômage ...
 - **Diffuser le modèle mutualiste** : poursuivre le développement à l'international, rechercher alliances et coopérations et favoriser la gestion pour compte.
- Lancer une solution bancaire à l'image de la Macif:** relation de confiance, gestion transparente, simplicité et accessibilité des produits. Cette offre bancaire doit lui permettre de fidéliser ses sociétaires en étant leur interlocuteur unique.



(Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale)

2009 Gérard Andreck, président Macif, vice président SFEREN, président Gema, est élu Président du Ceges

Trois dossiers pour lesquels il s'est engagé à mettre en oeuvre un travail collectif :

- 1- reconnaissance pleine et entière des employeurs de l'ES,
- 2 amélioration de la visibilité des entreprises de l'Economie Sociale dans leur spécificité : agir au nom de l'intérêt général,
- 3 renforcement des moyens attribués au CEGES pour qu'il remplisse pleinement son rôle de plate-forme nationale de l'ES



MAIF Mutuelle Assurance des Instituteurs de France
Assureur militant

■ Chiffres clés

- 760 délégués représentant 1,8 millions de sociétaires
- 2,8 millions de sociétaires- clients dont 180.000 personnes morales. Un onglet « s'impliquer à la Maif » dès la page accueil.
- Conseil d'administration 24 membres 20 hommes 4 femmes
- Comité de direction 10 membres 10 hommes
- 6.445 salariés soit 1 pour 434 sociétaires
- 1,59 milliards de Fonds propres
- Site : <http://www.maif.fr/>

■ Activités

Assurances – épargne produits financiers – banque

■ Histoire

- 1934** Création : Mutuelle Assurance Automobile des Instituteurs de France MAIF
- 1938** Indemnisation du préjudice corporel - 1946 Assurance incendie mobilier et immeuble, 1952 toutes les garanties auto en un seul contrat, 1960 Responsabilité civile familiale, 1962 multigaranties habitation. 1965 navigation de plaisance
- 1966** MAIF assistance (qui deviendra Ima)
- 1967** un réseau de réparateurs partenaires de la MAIF
- 1968** Regroupement des garanties en deux contrats globaux Vam (univers « auto ») et Raqvam (univers « hors auto »)
- 1984** Pacs (protection corporelle renforcée du conducteur et des passagers)
- 1985** Parnasse-Vie (devenu Parnasse-MAIF) contrats d'assurance vie
- 1988** contrat d'épargne assurance vie Nouveau Cap
- 1990** Séréna-MAIF (assistance domestique), devenu Séréna
- 1991** prêts auto avec Casden Banque Populaire et Socram
- 1993** Rassurcap assurance décès
- 1996** Praxis (protection corporelle renforcée « vie quotidienne et loisirs ») qui en 2004 devient Praxis Solutions
- 1997** Prêt pour l'adaptation du véhicule des personnes handicapées
- 1998** Vam (création de 4 formules)
- 1999** Libre Cap, contrat d'épargne assurance vie multisupport
- 2000** MAIF Téléprotection, avec Inter Mutuelles Téléassistance, filiale d'IMA
- 2000** introduction d'un système de démocratie représentative,
- 2001** Raqvam (création de 3 formules)
- 2003** Mgen Filia, assurance complémentaire santé, avec la Mgen
- 2006** Organisation Vie Pratique (OVP) service d'aide à domicile , et de Sollicitudes, assistance obsèques
- 2007** Essentiel, la formule vol-incendie-bris de glace de Vam
- 2007** crédit emménagement, proposé à taux zéro aux jeunes sociétaires
- 2007** MAIF Solutions Financières, filiale produits financiers et bancaires
- 2008** un nouvel outil d'évaluation de la performance sociétale en parallèle avec le projet « MAIF Plus que jamais une mutuelle »
- La Maif est à 15% dans GCE Assurances, filiale commune avec Caisse d'Epargne et Macif et à 20% dans Socram. En 2009 Socram Banque met en œuvre le projet Assurbanque MAIF
 - La Maif adhère au CCOMCEN (Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale). A ce titre elle a été entraînée dans le désastre de la CAMIF pour 25 millions d'€.

Vers une autre démocratie

2008 un programme pour dynamiser la vie démocratique de la mutuelle.

- propositions élaborées avec les élus des sociétaires
- évolution des réunions des groupements territoriaux : 2 fois par an, augmentation significative du temps dévolu au débat, désignation d'un rapporteur de séance, transmission de synthèse aux administrateurs.

Le programme en 17 points

- 1 - Améliorer la représentation de la diversité du sociétariat.
- 2 - Améliorer la participation des sociétaires à l'élection des délégués.
- 3 - Créer un espace « Vie démocratique » sur le site maif.fr.
- 4 - Créer un annuaire des élus.
- 5 - Doter chaque élu d'une adresse électronique institutionnelle.
- 6 - Fournir aux élus des éléments de réponse aux questions des sociétaires.
- 7 - Améliorer l'animation du site MAIF avec des vidéos et des diaporamas sur la vie mutualiste.
- 8 - Créer des forums internet entre sociétaires, élus et administrateurs.
- 9 - Créer des forums internet entre élus et administrateurs.
- 10 - Optimiser la prise en compte et la couverture de la vie démocratique dans tous les supports de communication de la MAIF.
- 11 - Communiquer davantage sur la vie démocratique dans les délégations départementales.
- 12 - Poursuivre l'évolution des réunions de groupements territoriaux.
- 13 - Associer plus étroitement les élus à la vie locale de la mutuelle.
- 14 - Structurer et développer le dispositif d'accueil de l' élu.
- 15 - Faire évoluer le canal Écoute des sociétaires.
- 16 - Associer les élus à la démarche Connaissance des sociétaires et de leurs attentes en matière de produits et services.
- 17 - Créer une structure permanente de suivi de la vie démocratique pour impulser la mise en oeuvre de ces propositions

Ap2E est-il vrai ? que Rhône Alpes va devenir une région pilote Maif, « un Laboratoire » pour tester une nouvelle organisation MAIF. Comment les nouvelles procédures ont été élaborées et surtout décidées ? Avec quelle démocratie et transparence ? Les délégués mandataires ou élus des sociétaires vont-ils conserver tous leurs pouvoirs de représentation et de décisions ? La techno structure prendra -t- elle le pouvoir sur les délégués élus ? Selon les échos qui nous parviennent à suivre et à observer.

Peut mieux faire : du 15 au 25 janvier voter pour les délégués était possible par Internet, **70 réactions inquiétantes sur** <http://www.news-assurances.com/les-elections-2010-des-delegues-de-la-maif-sont-ouvertes/016724183>

Ap2EAGIR pour
une Economie
Equitable

PRESENTATION

**Ap2E « Agir pour une
Economie Equitable »**

vous propose 2 Objectifs

1. Mettre en lien ceux qui ne l'ont jamais été naturellement auparavant et les rassembler sur des points communs permettant un large consensus pour agir ensemble, dans le respect de la diversité des engagements politiques, religieux, syndicaux, associatifs de chacun.

**2. Rassembler
des Françaises et des Français**

- -qui souhaitent agir ensemble sur des points, thèmes, sujets, actions, qui peuvent les unir dans l'action
- -qui acceptent les principes suivants dans leur dialogue et leur "Agir ensemble"
- -respecter les opinions et la liberté d'expression des autres acteurs
- -fonder leurs propositions et leurs analyses critiques sur des faits vérifiables et objectifs
- -assortir toute analyse critique d'une ou plusieurs propositions
- -conduire des actions de lobbying politique, économique, social vers une économie équitable avec des méthodologies qui ont fait leur preuve

En savoir plus :<http://sites.google.com/site/agirpouruneconomieequitable/>

La Chine, l'Expo universelle 2010 Quel 21^{ème} siècle pour la planète ?

25 jours de découvertes et de réflexions**13/09 au 07/10 - 2010**Hong Kong – Shenzhen - Kunming – Xian –
Beijing – Chengde - Qingdao – Shanghai**Possibilité de rejoindre le 21/09 à Pékin et le 28/09 Shanghai****L'Etat du Monde nous, vous interpelle ?**Les citoyennes et citoyens en France, en Europe,
dans le Monde s'interrogent.

Plusieurs élections et sondages répétitifs démontrent que les Françaises et les Français ne font pas confiance aux mondes associatif, politique, syndical, en charge de proposer des réponses pour résoudre leurs difficultés. Ils comptent sur eux mêmes et leurs actions collectives.

Cet état de fait ne vous convient pas

Vous recherchez comment participer à la construction des solutions aux crises financière, économique, sociale et environnementale que nous traversons.

Vous souhaitez redonner du sens à un projet de société au centre duquel seront placés les femmes et les hommes de la planète, les intérêts collectifs plutôt qu'individuels.

Ap2EAGIR pour
une Economie
Equitable

Nous vous proposons 25 jours, pour découvrir, analyser, confronter nos opinions et rêver un autre 21^{ème} siècle.

Contact : ap2e@orange.fr**En lire + :** <http://sites.google.com/site/ap2eexpositionuniverselle2010/>

Le Guide de l'Economie équitable



1. Commerce équitable Nord Sud
 2. Economie sociale et solidaire : associations, mutuelles, coopératives...
 3. L'Extension du commerce équitable au Nord. Grande distribution : vecteur ou obstacle ?
 4. Commerce équitable et altermondialisation
- ANNUAIRE de 299 acteur+ 300 Liens web**

En savoir plus<http://guideeconomieequitable.blogspot.com/>Le commander **exceptionnel 10 €** au lieu de 18€<http://www.gabrielperi.fr/solidaire>**Ap2E**AGIR pour
une Economie
Equitable

Pour des territoires équitables... propositions - formations - informations pour les élus, responsables associatifs

Les collectivités territoriales. par leurs choix de politique sociale, environnementale, sanitaire et d'éducation, participent à la construction de l'avenir. Elles ont aussi le pouvoir de faire jouer un rôle plus important à l'économie sociale et solidaire. Les élus peuvent contribuer à développer la citoyenneté économique parmi leurs concitoyens.

Passant de l'écriture à l'action, **Jean Pierre Caldier et Sylvie Mayer** co-auteurs du **Guide de l'Economie Equitable** ont élaboré **des pistes d'actions pour les élus, responsables associatifs et sociaux**, qui souhaitent **contribuer à la mise en œuvre de politiques sociales et économiques, équitables** au niveau local.

Contact : ap2e@orange.fr**Le LABO**

50 PROPOSITIONS POUR CHANGER DE CAP

Ap2E a participé à leur rédaction,
Ap2E souhaite vous les faire découvrir
Ap2E vous propose de les commenter et de les compléter avec vos avis et vos expériences

Votre avis compte

vous avez la parole sur lelabo-ess.org ! » .<http://www.lelabo-ess.org/propositions/50-propositions-pour-changer-de-cap/>**Ap2E**AGIR pour
une Economie
Equitable

ELECTIONS REGIONALES 2010

Le Guide de l'Economie Equitable

Pour des coopératives bancaires et des mutuelles d'assurance et de santé éthiques, démocratiques, équitables, à «gouvernance coopérative et mutualiste»

Appel d'engagements aux candidats<http://sites.google.com/site/agirpouruneconomieequitable/actualite-ap2e/le-labo-de-l-economie-sociale>**CONTACTS**

Sylvie Mayer

0.681.741.013 solidaire@gabrielperi.fr**et service de presse**

Jean Pierre Caldier

guideeconomieequitable@gmail.comap2e@orange.fr

Page 15/15